



Calendrier formations Certiphyto 2019

Certificat individuel phytosanitaire

Intitulé de formation		Durée	Dates	Lieu
APPLICATEURS DÉCIDEURS Appicateurs en milieu agricole et non agricole (il achète et applique des produits phyto) Espaces Verts ETA	Formation initiale Décideurs en entreprise soumise à agrément DESA pour les prestataires de services (facturation clients) ETA, paysagistes, prestations de semis (avec micro-granulés, anti-limaces), ESAT...	3 jours	5, 6 et 7 mars 2019	Rennes (35)
			24, 25 et 26 avril 2019	Rennes (35)
			26, 27 et 28 novembre 2019	Rennes (35)
			15, 16 et 17 janvier 2020	Rennes (35)
			11, 12 et 13 mars 2020	Rennes (35)
	Formation Renouveaulement Décideurs en entreprise soumise à agrément - DESA	1 jour	7 mars 2019	Rennes (35)
			3 mai 2019	Rennes (35)
			3 septembre 2019	Rennes (35)
			24 septembre 2019	Crédin (56)
			19 novembre 2019	Rennes (35)
			12 décembre 2019	Plérin (22)
			23 janvier 2020	Rennes (35)
			28 janvier 2020	St Ségal (29)
	Formation initiale Décideurs entreprise non soumise à agrément DENSA application pour l'entreprise (sans factures clients) Expérimentateurs, jardiniers professionnels, golfs, camping, hôpitaux, entreprises....	2 jours	26 et 27 février 2019	Rennes (35)
			4 et 5 avril 2019	Rennes (35)
19 et 20 novembre 2019			Crédin (56)	
21 et 22 novembre 2019			Rennes (35)	
5 et 6 décembre 2019			Rennes (35)	
Journées complémentaires (Exploitations agricoles réalisant des prestations de services)	1 jour	Sur demande	A définir	
APPLICATEURS OPÉRATEURS Appicateurs en milieu agricole et non agricole Espaces Verts ETA	Formation initiale Opérateurs pour les salariés Application autorisée - achat non autorisé <i>Attention : l'opérateur ne peut pas être décideur</i>	2 jours	12 et 13 mars 2019	Rennes (35)
			7 et 13 novembre 2019	Rennes (35)
			17 et 18 mars 2020	Rennes (35)
	Formation Renouveaulement Opérateurs	1 jour	1 ^{er} octobre 2019	Rennes (35)
			3 décembre 2019	Crédin (56)
		29 janvier 2020	St Ségal (29)	
		6 février 2020	Rennes (35)	
VENDEURS	Formation initiale Vendeurs Gamme Professionnelle ou Grand Public	3 jours	19, 20 et 21 mars 2019	Rennes (35)
			10, 11 et 12 décembre 19	Rennes (35)
			24, 25 et 26 mars 2020	Rennes (35)
	Renouveaulement Vendeurs	1 jour	15 mars 2019	Rennes (35)
			17 octobre 2019	Rennes (35)
			17 décembre 2019	Rennes (35)
		5 février 2020	Rennes (35)	
CONSEIL	QCM test Conseil	1 heure	Sur demande	Rennes (35)
	Formation initiale Conseil	4 jours	6, 7, 16 et 17 mai 2019	Rennes (35)
	Formation Renouveaulement Conseil	2 jours	28 et 29 mars 2019	Rennes (35)
			25 et 26 novembre 2019	Rennes (35)

Version du 08.02.19

Renseignement et inscriptions :
 Elodie ROGER - CRODIP
 Tél. : 02 23 48 27 93
 e-mail : elodie.roger@crodip.fr

www.crodip.fr



Calendrier formations Certiphyto 2019

Certificat individuel phytosanitaire

Obtention du Certiphyto par voie de QCM

Sachez que vous pouvez obtenir votre Certiphyto par voie de QCM.
Le CRODIP propose des tests pour toutes les catégories de certiphyto.
N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

- Pour toute autre demande le CRODIP peut organiser d'autres formations.

Informations importantes à prendre en compte :

- l'administration impose que la formation de renouvellement des certiphytos (validité de 5 ans) soit effectuée **3 à 9 mois avant la date d'expiration**. Ce renouvellement est de 1 jour (excepté pour les conseillers : 2 jours). Dans le cas contraire le certiphyto devra être repassé dans son intégralité (pas de dérogation possible).
- Les entreprises ayant réalisé les démarches obligatoires (formations, agrément phytosanitaire) sont en règle, les retardataires sont en infraction et donc pénalisables.

Certification d'entreprise

Les entreprises d'application de produits phytosanitaires en prestation de service (paysagistes, ETA, ESAT...) doivent détenir un agrément, obtenu suite à un audit. C'est une obligation réglementaire.

Le CRODIP vous propose un accompagnement personnalisé (individuel) : nous réalisons toutes vos démarches : rédaction de tous les documents, démarches auprès de l'administration (DRAAF) et de l'organisme certificateur, réalisation des différents dossiers. Sur demande un devis vous sera adressé. Statistiques : 100% des entreprises accompagnées individuellement ont réussi leur audit du « premier coup ».

Pour plus de renseignements merci de contacter Cécile DUPUY au 02 23 48 27 92

